JEANNE D'ARC ET *L'ACTION FRANÇAISE*
ENQUÊTE

UNE LETTRE DU R. P. AYROLES

Le Comité d'Etudes *l'Enquête*, qui s'est constitué à Paris il y a deux ans pour «ouvrir sur tous les sujets d'actualité importants, mais principalement sur les sujets intéressant la défense de la Foi dans ses rapports avec les sciences d'observation, toutes consultations utiles auprès des savants compétents», a ouvert à notre intention, en dehors de toute politique, chez les principaux historiens vraiment dignes de ce beau nom qui ont, ces temps derniers, traité de l'histoire de la Pucelle, une enquête sur Jeanne d'Arc et l'École de M. Maurras.

Nous nous réjouissons de publier ici l'une des premières réponses obtenues par le Comité, qui nous les a communiquées. Cette réponse est du P. Ayroles, l'auteur de *La Vraie Jeanne d'Arc*[1], le même qui, dans les pièces du procès de béatification, est qualifié à plusieurs reprises d'historien par excellence, de *præcipuus testis* de Jeanne d'Arc ; - le même de qui, entre autres juges compétents, Aubineau allait jusqu'à dire qu'il avait «découvert» Jeanne d'Arc ; - le même de qui l'Evêque d'Orléans a écrit dans un mandement : «Il est l'homme le plus renseigné que je sache au monde sur Jeanne d'Arc...»

Dès les premiers mots de cette lettre, on verra que le P. Ayroles, - contrairement à ce qu'a fait, par exemple, le P. Barbier, - a découvert sans peine et lu dans notre deuxième numéro la lettre, si considérable, de M. le Chanoine Brettes sur le Modernisme historique qui sévit à *l'Action Française*. Et, naturellement, on verra que le P. Ayroles est d'accord avec M. Brettes.

Nous ne nous en étonnons pas, la vérité étant le lieu de l'accord nécessaire entre tous les esprits désintéressés et puissants. Mais il nous plaît de constater - nous aurons à le faire encore - que, tandis que nos adversaires n'ont, pour se défendre de nous, que la ressource du silence ou l'expédient, plus misérable, de la falsification, les maîtres catholiques les plus justement réputés pour leur science et pour leur sagesse sont, dans l'impersonnel, très profondément avec nous. Mais voici la lettre du Père :

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu les trois fascicules de la *Revue* que vous venez de fonder. Je vous remercie.

Comment ne pas penser comme le docte chanoine Brettes? Il reproduit les enseignements de l'encyclique *Pascendi*. Cela suffit pour un catholique. Ces enseignements sont ceux de la raison même. L'histoire est une science d'observation. Comme pour toutes les sciences d'observation, il faut avant tout rapporter les faits tels qu'il nous ont été transmis, tels que les présente un acteur dont la probité et la compétence sont au-dessus de tout soupçon. Telle est bien la Bienheureuse Pucelle, contrainte par sa mission et par les tortionnaires de Rouen, de révéler d'où lui venait une mission qu'elle proclamait une folie si elle n'était pas divine, de mettre à nu le fond de son âme.

Le point culminant de cette mission était de mettre en lumière par un miracle éclatant comme le soleil, à une époque où l'on commençait à l'oublier, **que Jésus-Christ est le roi des nations, non moins que des particuliers, que dans le plan divin sa loi doit être la première loi des peuples qui veulent vivre dans l'ordre.** Elle le disait à la sœur aînée des nations chrétiennes, mais par le fait même à ses sœurs puînées. Je l'ai fait souvent remarquer dans mes volumes, mais j'en ai condensé les preuves dans une suite d'articles publiés dans la revue *Jeanne d'Arc*. Je vous adresse un exemplaire du tiré à part qui a été fait, en vous priant d'excuser l'étal de l'imprimé. Il ne m'en reste plus qu'un exemplaire. Prenez, si vous ne voulez pas tout lire, à la page 8 et suivantes.

«*Gentil Dauphin, vous serez lieutenant du roi des cieux qui est Roi de France*», disait-elle en abordant le fils de l'infortuné Charles VI. C'est de bien des manières, ainsi que vous pourrez le voir dans l'écrit indiqué, qu'elle a exprimé ce **point supérieur de sa mission. «*Le royaume ne regarde pas le Dauphin, il regarde mon Seigneur*»** : c'est ainsi qu'elle s'annonçait à Baudricourt. Elle ajoutait : **«*Cependant mon Seigneur veut que le Dauphin soit fait Roi, et c'est moi qui le conduirai à son sacre*». C'était la preuve.**

Il s'ensuit que pour comprendre et expliquer Jeanne d'Arc, il faut avant tout admettre avec la théologie catholique la royauté de l'Homme-DIEU et par suite **que l'Evangile doit être la loi fondamentale des états**. Pie X a commencé son Pontificat par rappeler cette vérité au monde et par avertir les amis de l'ordre que leurs efforts seraient vains, tant qu'ils ne chercheraient pas à bâtir sur cette vérité qui les renferme toutes. La Bienheureuse a été envoyée pour rappeler et confirmer par le miracle de son existence cette doctrine, **clef de voûte de l'ordre social.**

Il va de soi par suite que **les athées** ne peuvent que **déraisonner** en parlant de Jeanne d'Arc, et la profaner. Les athées ? En existe-t-il réellement ? Si celui qui soutiendrait que nos chemins de fer se sont construits, s'agencent et marchent, sans qu'une intelligence ait présidé à leur confection et préside à leur marche ne mérite pas de réfutation, que penser de celui qui ne voit, pas qu'une intelligence a présidé, et préside à la confection et à la direction de la machine si une, si parfaite de l'univers ? Jusqu'ici un athée avait paru un monstre dans la nature. La lettre de la Bienheureuse aux Hussistes, qui pourtant n'allaient pas jusqu'à l'athéisme, exprime les sentiments qu'ils inspireraient à l'héroïne. Il est vrai qu'elle n'a pas dicté cette lettre ; elle a été composée par son aumônier Frère Paquerel ; mais elle l'a approuvée. Son authenticité n'est plus douteuse après les derniers travaux. Mais laissons là les athées.

Le Fils de Dieu incarné est Roi ; et comme il le disait à Pilate dans une réponse dont on abuse, son pouvoir ne lui vient pas des hommes, il ne le tient pas du monde, mais de plus haut : *Regnum meum non est hinc, non est de hoc mundo*. Si son pouvoir lui venait de ce monde, ceux qui le lui auraient conféré combattraient pour le lui conserver : *Ministri mei decertarent utique*. Sa royauté ne lui vient pas de ce monde ; **mais elle s'étend sur ce monde**, préparation du

---

[1] *La Vraie Jeanne d'Arc*, par Jean-Baptiste-Joseph Ayroles (S.J.). Ouvrage honoré d'un bref de S.S. Léon XIII : Lyon, Librairie catholique Emmanuel Vitte, 5 volumes in-4° pouvant se vendre séparément.
Du même auteur : *L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc el la cause de sa haine contre la Libératrice* ; *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* ; *La prétendue Vie de Jeanne d'Arc* de M. Anatole France ; etc.

monde éternel. **Les catholiques qui oublient cette vérité ou qui, d'une manière peut-être inconsciente, la nient, et regardent la foi comme une affaire privée, sont incapables de comprendre la Libératrice.**

Que devient le lieutenant lorsque disparaît celui dont il tient la place et les pouvoirs ? Il devient une impossibilité, un non-sens. La loi salique n'était pas la loi fondamentale du royaume ; elle était l'effet d'un choix libre, révocable de sa nature, du vrai Roi Jésus-Christ, qui avait choisi cette manière de régir son saint royaume de France et l'a maintenue en faveur de Charles VII, par le miracle de la petite paysanne qui l'a conduit au sacre. C'est ce qu'elle disait dès les premiers pas dans la carrière dans la parole déjà citée *: Le royaume ne regarde pas le Dauphin, il regarde mon Seigneur... Mon Seigneur VEUT que le Dauphin soit fait Roi.* Il ne l'était pas, et la Bienheureuse ne lui en donna pas le nom avant le sacre, mais d'après la loi ordinaire il était par sa naissance désigné pour le devenir.

Les Parlements, les Gallicans combattaient cette doctrine : mais elle était si profondément gravée au cœur de la nation qu'un siècle et demi plus tard, elle était **hautement proclamée par les Etats généraux** de 1573-76, 1588, 1593, et donnait lieu au **plus beau mouvement politique qui se soit passé à l'intérieur de notre pays, la Ligue.**

«*La profession de la religion catholique, apostolique et romaine, disaient les Etats généraux n'est pas seulement l'ancienne coutume, mais la principale et fondamentale Loi du royaume... La profession de la foi est beaucoup plus fondamentale que la loi SALIQUE... La couronne de France si conjointe à la religion catholique que non seulement elle (la France) n'a pu souffrir aucun Roi qui n'en ait été le singulier protecteur et professeur, mais aussi qu'elle n'est tenue d'obéir aux rois qu'après leur sacre. Les états du royaume ne vouent fidélité et obéissance au roi qu'aux conditions de son serment*». (Celui de défendre la religion catholique).

Je prends cette citation dans un auteur peu suspect, Henri Martin (*Histoire de France*, t. IX, p. 454, note). Malgré son fanatisme de libre penseur qui le rend si partial pour les Huguenots, le même auteur écrit encore : «*Il est vrai que **le pacte de Clovis et de saint Remy**, de l'armée franque et de la Gaule chrétienne avait enfanté la France du Moyen Age. **Prétendre qu'on naissait roi indépendamment de ce pacte primitif, et que le Prince pouvait y déroger sans que la société l'en eût délié en se déliant elle-même, c'était détruire les principes fondamentaux de l'ancienne France et change la base de la société***». (Ibid., p. 528)

La société pas plus que son chef ne pouvait se délier de ce pacte, parce que nulle puissance ne peut se délier de ce qui est la vérité, le droit et l'ordre. La nation n'a jamais voulu pareille rupture ; et ceux qui l'avancent et se sont prévalus de son nom en ont menti. Le peuple aimait sa constitution fondamentale, **même en 89**. Voici ce que nous dit encore le même fanatique libre penseur parlant du peuple en Huguenotisme qui attentait à son culte : «*L'existence entière des individus, des familles, était enveloppée dans l'ensemble de ce culte qui mariait le sentiment chrétien aux splendeurs plastiques du paganisme, qui prenait l'homme à la fois par le cœur, par l'imagination, par les sens, et ne le quittait pas du berceau à la tombe. Les églises étaient le théâtre de toutes les fêtes, de toutes les joies du peuple, ses palais bien plus splendides que ceux des rois, et où, roi à son tour, il oubliait dans les songes du ciel, ses durs travaux et ses misérables demeures*». (Ibid, p. 104.)

Bouillonnant d'une juste colère en voyant, ses rois, ou mieux l'astucieuse Catherine de Médicis, par sa politique de bascule, laisser l'hérésie ruiner ses temples, saper les bases de son existence, et sur le point de s'asseoir sur le trône avec Béarnais, le peuple se leva et forma la sainte-Union, **LA LIGUE**. Le seul historien véridique qu'à ma connaissance, compte ce grand mouvement national, Victor de Chalambert conclut, son si intéressant récit par cette appréciation : *La Ligue fut légitime dans son principe, énergique et sage dans ses moyens d'action, désintéressée dans sa fin* (2e édit., p. 592). **La Ligue combattait pour la constitution dont Jeanne d'Arc avait ravivé le souvenir par le miracle. La loi salique est une loi secondaire subordonnée à la constitution fondamentale : JESUS-CHRIST ROI.**

La Ligue fut surtout l'œuvre du peuple. La plus grande partie de la noblesse marchait sous la bannière du Béarnais ; quatorze ou quinze évêques seulement furent ouvertement ligueurs, le plus grand nombre s'abstint de prendre parti, un petit nombre même, le gros mangeur de Beaune, archevêque le Bourges, suivait le roi de Navarre. La bourgeoisie et le peuple conduits par les nobles fidèles barrèrent le chemin du trône à l'hérétique relaps ; et le conquirent à la foi catholique, prix de quels sacrifices, le siège de Paris en 1590 le dit assez. L'histoire ne présente pas de résistance plus calme dans son héroïsme. C'est encore Henri Martin qui écrit : «*L'histoire de France ne présente rien de semblable à ce qui se passa alors dans Paris. La plume ne peut décrire, l'imagination peut à peine se figurer la situation de deux cent mille créatures humaines (d'autres disent trois cent mille) se débattant durant des mois entiers contre la famine... L'existence de Paris durant ce fatal mois d'Août (celui qui précéda la délivrance) fut un **miracle***» (t. X, pp. 219-226). **La vraie constitution de la France, Jésus-Christ Roi était inscrite aux cœurs des Français d'une manière incomparablement plus profonde que la loi salique.**

Elle n'y était pas effacée lorsque, se prévalant d'un mandat qu'ils n'avaient pas, les constituants l'effacèrent et substituèrent à l'Evangile les élucubrations du *Contrat social*, le papier intitulé ***Droits de l'homme*, papier impie, absurde, foulé aux pieds par ceux qui s'en prévalent plus encore que par ceux qui l'estiment à sa juste valeur.**

La Révolution est là : Jésus-Christ hors la loi, l'ennemi poursuivi tantôt ouvertement, tantôt sournoisement. Ce fut certes un grand crime que l'assassinat de Louis XVI, mais ce n'est pas la Révolution ; elle est dans l'acte qui bannissait de la loi celui dont il devait être le *locum tenens*.

Malheureux prince, personnellement très chrétien, voulant sincèrement le bonheur de son peuple, venu dans une nuit si profonde d'idées fausses, qu'il a apposé sa signature au bas de l'acte révolutionnaire par essence, d'où tous les autres découlent : **JESUS-CHRIST HORS LA LOI.** Prince infortuné, n'a-t-il pas au début de son règne anéanti le monument toujours subsistant du miracle par lequel la libératrice avait prouvé que le vrai suzerain, le vrai roi, voulait que la loi salique désignât son lieutenant au saint royaume ! La Pucelle n'a demandé pour ses services qu'une seule faveur, l'exemption d'impôts à perpétuité pour Domrémy et pour Greux, et c'est Louis XVI, trop docile aux conseils de ministres philosophes, qui le supprima à son avènement. Acte inconscient, je le veux bien, comme bien d'autres posés par la victime expiatoire des fautes de ses prédécesseurs, et tout particulièrement des deux plus immédiats. Saint Paul enseigne que tous ceux qui descendent d'Abraham par le sang ne sont pas pour cela fils d'Abraham, mais seulement ceux qui ont la foi d'Abraham. Il n'en est pas autrement de ceux qui par le sang descendent de saint Louis : ils ne sont vraiment fils de saint Louis

que tout autant qu'ils voient dans la royauté ce qu'y voyait saint Louis : la fonction de **sergent du Christ**, sauf à leur pardonner dans la pratique bien des faiblesses que n'eut pas saint Louis, à condition pourtant qu'ils les reconnaîtront pour telles. Ce n'est pas l'idée que s'en faisait celui qui, même après sa conversion, déclarait habiles à porter la couronne de saint Louis les produits de ses doubles et criants adultères. **Pareille idée des privilèges du sang est grossière, et pour tout dire idolâtrique.**

L'on dirait que c'est à regret que Dieu rejette le sang de saint Louis. Avez-vous remarqué comment les trois branches capétiennes se terminent par trois frères qui meurent sans laisser de successeur ? Certainement que Dieu a voulu par là donner des leçons qui n'ont pas été comprises.

Ils ne comprirent pas, les Bourbons si merveilleusement restaurés. Louis XVIII et Charles X prétendirent imposer les doctrines gallicanes, le premier renvoya la Chambre introuvable, le second **tronqua le serment du sacre** et signa les ordonnances de 1828. Aussi, le plus vrai royaliste que je connaisse, Joseph de Maistre, écrivait-il ce que tant de royalistes excellents me pardonneront de répéter : il écrivait à la date du 5 septembre 1818, trois ans après la deuxième Restauration : «*La Révolution est bien plus terrible que du temps de Robespierre ; en s'élevant, elle s'est raffinée. La différence est du mercure au sublimé corrosif*». (*Corresp.*, t. VI. p. 148) Et encore à la date du 3 mars 1819 : «*La Révolution est debout, elle marche, elle court, elle rue. Rangez-vous, Messieurs et Mesdames. La seule différence que j'aperçoive entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient, et aujourd'hui elles* ***tournent***». (Ibid., 156).

Le 2 mai 1794 - remarquez la date, quinze mois après l'assassinat de Louis XVI - il écrivait à son ami Vignet des Etoles : «Vous m'avez laissé imprimer que tous les gouvernements étaient vieux. Je vous ajoute à l'oreille qu'ils étaient **pourris**. LE PLUS GATE DE TOUS est tombé avec fracas. Les autres suivront probablement». (*Corresp*., t. I, p. 61) Voilà ce que devraient méditer les royalistes parmi lesquels, j'aime à le reconnaître, l'Eglise compte ses meilleurs fils. **IL EST METAPHYSIQUEMENT IMPOSSIBLE DE RÉTABLIR LA ROYAUTÉ TELLE QUE LA CONCEVAIT L'ANCIENNE ET VRAIE FRANCE, SANS RÉTABLIR LE REGNE DE JESUS-CHRIST**, ce qui d'ailleurs n'implique pas que l'on ne puisse et que l'on ne doive tolérer dans les circonstances actuelles l'existence de l'erreur. Mais la tolérance n'est pas la liberté. **La vérité, le bien, le droit ont seuls droit à la liberté.**

Voilà pourquoi notre grand Pape ne cesse de nous répéter de laisser de côté les questions politiques qui nous divisent et de nous unir sur la question religieuse. Aussi permettez-moi de vous dire que j'approuve le silence de *l'Univers* sur la nouvelle division que vous voulez réveiller et qui sommeillait. Il n'en existe que trop.

Les têtes tournent, disait de Maistre, en 1819. Le tournoiement n'a pas cessé, au moins dans le monde politique. Car dans l'ordre religieux, ce n'est pas un médiocre progrès que la mort du gallicanisme. Elles n'ont pas cessé de tourner, si bien qu'un excellent esprit, M. de Franqueville, a pu écrire dans *la Croix* : «**Depuis 89 la France est folle ; et un miracle seul peut guérir de la folie**». Taine, lui, disait vers la fin de sa vie : *Nous assistons au suicide de la France.*

C'est bien le *sublimé corrosif* que l'école athée. Impossible de mieux s'attaquer à la racine. Lorsque l'on voit la France supporter des maîtres d'athéisme dans ses derniers villages, non seulement les supporter mais les payer grassement, non seulement les payer mais leur envoyer ses enfants pour qu'ils y effacent les derniers prestiges de la conscience du bien et du mal, on se rend compte des ravages du *sublimé corrosif*. Il a atteint tant de têtes que l'on se demande s'il y a encore une France, si elle n'a pas «séché sur pied» pour employer une expression de Joseph de Maistre. Des passagers sur un navire, pour ne pas dire des fous dans une maison d'aliénés, ne forment pas une société parce qu'ils sont renfermés entre les mêmes planches ou les mêmes murs. N'est-ce pas l'état de la France ? Nous ne sommes unis que par un lien extérieur.

Mais c'est trop lâcher la coulée à des sentiments qui m'oppressent.

Je suis, Monsieur, dans Celui qui est le lien des esprits et des cœurs, dans celui qui est la *voie*, la vérité et la vie, Votre très humble serviteur,

J.-J.-J. AYROLES.

* * *

Nos lecteurs se souviennent des termes du jugement porté par M. Brettes, Chanoine de Paris et Docteur en Théologie, sur la méthode dite historique en usage chez M. Maurras. Nous renvoyons à ce jugement (***Monarchie Française***, n° 2, pages 98-104), qui peut se résumer comme suit : «Cette méthode révolutionnaire a donné en Sciences des résultats aussi négatifs que possible… Elle est décrite point pour point, dans l'Encyclique de Pie X *Pascendi Domini gregis* sur les doctrines modernistes… **Dans l'école en question, on patauge en plein modernisme. Ceci est de toute évidence**». - C'est après avoir lu la lettre où ce jugement, sanctionné par le texte de l'Encyclique, est énoncé avec la force et avec la clarté que l'on sait, que le P. Ayroles a écrit : «Comment ne pas penser comme le docte Chanoine Brettes ?» - A peu près dans le même temps, M. l'abbé Barbier (sans désigner notre *Revue*, de peur que ses propres lecteurs, en s'y reportant, n'y trouvassent la lettre du Chanoine Brettes sur laquelle il ne disait mot), nous calomniait à loisir et falsifiait nos paroles après avoir pris soin de nous mettre hors de défense. Tant de mauvaise foi ne peut que mieux mettre en relief la valeur des deux témoignages que nous lui opposons ici.

Cela dit, montrons en substance, à notre tour, que tout ce que nous professons est d'accord avec la doctrine professée par le P. Ayroles. Déjà nos lecteurs l'ont senti en lisant la page admirable où il a su faire apparaître la trame lumineuse de l'histoire vraie, si inconnue, si «sabotée», du «saint royaume» : il n'est rien de tout ce qu'il dit que nous ne disions avec lui.

OUI, Jésus-Christ est le vrai Roi de ce «saint royaume de France», et, depuis saint Remy jusqu'à la Déclaration sacrilège qui le détrôna, nos souverains visibles n'ont été que ses «**lieutenants**».

OUI, la Révolution est dans l'acte qui bannissait Jésus-Christ de la loi civile, et **nous serons toujours en Révolution tant qu'on n'aura pas rétabli «la royauté telle que la concevait Jeanne d'Arc, telle que la concevait l'ancienne et vraie France», soit le règne de Jésus-Christ.**

OUI, il est métaphysiquement - et donc physiquement - impossible de «restaurer» jamais la royauté traditionnelle en dehors de ses fondements.

OUI, tant que cette restauration, la seule à souhaiter parce que c'est la seule efficace, ne sera pas chose accomplie, nous ne serons unis, Français, que par un «lien extérieur». OUI aux citations du grand Joseph de Maistre.

OUI aux vues sur la sainte Union, la Ligue, «œuvre du peuple», qu'on peut très bien recommencer, - et qu'il faudra recommencer, faute de quoi la France est perdue, - mais qu'on ne peut recommencer que dans son esprit d'autrefois.

OUI à l'impossibilité, au «non-sens» qu'est le lieutenant quand disparaît Celui dont il occupe la place, et dont il détient les pouvoirs. OUI à l'obligation où sont les fils de saint Louis, pour avoir droit à ce grand titre, de ne voir dans la royauté que ce qu'y voyait saint Louis.

OUI, OUI, **à l'incapacité radicale où sont les athées, de rien comprendre à l'histoire de Jeanne d'Arc ni même à l'histoire de France, qu'ils ne peuvent que «profaner» !...**

* * *

Maintenant, que le P. Ayroles nous permette de le lui dire, il a tort de douter de l'existence des athées. **L'école de M. Maurras, pleine de tant de catholiques, est dirigée par des athées.** Et l'esprit même qui l'anime est, par définition, non seulement athée, mais décidément **théophobe**. On n'en veut pour démonstration que ces blasphématoires sottises formulées par M. Maurras, *qui ne les a pas abjurées* depuis qu'il fait fonctions de chef d'un parti «religieux» : «En dépit du grand préjugé que l'autorité de Voltaire fait régner en France», - allusion évidente au mot : Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer – «c'est une question de savoir si l'idée de Dieu, du Dieu unique et présent à la conscience, est toujours une idée bienfaisante en politique... Il ne devrait y avoir qu'un cri parmi les moralistes et les politiques sur les dangers de l'hypocrisie théistique»[1].

Evidemment, les gens qui descendent à de tels propos relèvent de la douche beaucoup plus que de la critique. Mais ils existent, - et ils le prouvent. Et si le P. Ayroles allait leur opposer l'argument - qu'il juge à bon droit sans réplique - de la montre et de l'horloger, ils lui répondraient en raillant, avec Auguste Comte, leur maître : «Si, entre certaines limites, tout est nécessairement disposé de manière à pouvoir être, on chercherait néanmoins vainement, dans la plupart des arrangements effectifs, des preuves d'une sagesse réellement supérieure, ou même seulement égale à la sagesse humaine»[2].

Mais, comme dit le P. Ayroles, laissons là les athées, non pas pourtant sans opposer à ceux d'entre eux qui prétendent honorer Jeanne d'Arc en laïcisant son histoire les termes mémorables dans lesquels le pape Léon XIII daigna prescrire au P. Ayroles de se consacrer tout entier à la défense de la Pucelle : «Conduisez, écrivait le Pape, votre œuvre de façon à ce que le grand fait de la Pucelle non seulement ne soit pas amoindri par les coups des ennemis de la religion, mais qu'il en ressorte plus éclatant. A la tête de ces ennemis, il faut placer ceux qui, **DÉPOUILLANT LES EXPLOITS DE LA MAGNANIME ET TRES PIEUSE VIERGE DE TOUTE INSPIRATION DE LA VERTU DIVINE, TRAVAILLENT A LES REDUIRE AUX PROPORTIONS D'UNE FORCE PUREMENT HUMAINE**... »[3]. Ne dirait-on pas que le Pape, en écrivant ces mots au Père, prévoyait le criant abus que, *sans rencontrer sur ce point aucune résistance indignée de la part des feuilles religieuses*, l'école agnostique et athée dont M. Maurras est l'oracle fait tous les jours, depuis trois ans, du nom de la sainte héroïne, au profit d'une faction usurpatrice et laïciste !

* * *

Encore un coup, sur tous les points, nous sommes très exactement d'accord avec le P. Ayroles. Aussi ne comprenons-nous pas qu'il puisse approuver *l'Univers* (lequel, à peu près tous les jours, se montre en quelque point inféodé au Maurassisme) de s'être tu à notre endroit. «Nouvelle division qui sommeillait, et que nous voulons réveiller ?» Assurément, le P. Ayroles, alors qu'il en jugeait ainsi, ne devait pas prévoir que nous serions, sur tous les points, en parfait accord avec lui, prouvant ainsi qu'à notre jugement comme au sien **la «conqueste du Roy des Lys» *est affaire de religion*, et nullement de politique.** Au surplus, il remarquera que le même *Univers* qu'il loue de se taire à propos de nous s'est soigneusement abstenu, *en vertu des mêmes raisons*, d'exposer, à propos de *La Vraie Jeanne d'Arc*, la thèse foncière de cette grande œuvre, thèse si souvent évoquée dans *l'Univers* du grand Veuillot !...

Sans doute, la vraie constitution de la France, Jésus-Christ-Roi, prime la loi salique, laquelle n'est qu'une loi organique, nécessairement subordonnée à son principe fondamental. Mais principe et loi organique, constitution «Jésus-Christ-Roi» et loi salique ayant pour but de désigner le «lieutenant» sont liés si étroitement, et d'un lien si indissoluble que, - *l'Univers* en est témoin - quiconque ne veut plus de l'une est logiquement amené à abandonner aussi l'autre. On aura beau dire et beau faire : autant il est certain que «dans le plan divin, la loi de Jésus-Christ doit être la première loi des peuples qui veulent vivre dans l'ordre», autant «Jésus-Christ-Roi est inscrit aux cœurs des Français», ***autant il est indispensable, pour que la loi de Jésus-Christ redevienne la loi des Français, que Jésus-Christ, Roi invisible, soit représenté parmi nous par un visible lieutenant dont les titres soient au-dessus de toute contestation possible.*** Et de même que ceux qui ont fait la Révolution en haine de Jésus-Christ-Roi ont enlevé le «lieutenant», de même ceux qui, aujourd'hui, continuent la Révolution dans son principe par… (nous n’avons pu trouver la fin de cet article).

---

[1] Maurras, *Trois idées politiques*, 1898, p. 59. - Déjà n° 2, 118), dans l'article dénaturé par les faux de M. Barbier, et auquel il prétend «répondre», on avait cité un couplet du même auteur, qui ne l'a pas non plus désavoué encore, sur l'athéisme bienfaisant, ressource suprême des nations. (*A.F.* t. 1, p. 503).

[2] Comte, *Cours de philosophie positive*, 40° leçon, *Biologie*, vers la fin, en note.

[3] Il est au moins piquant de noter, à propos de ce texte, que ce M. Barbier, qui qualifie et qui persiste à qualifier de *religieux* un journal où l'on a donné, contre le caractère divin de la mission de Jeanne d'Arc, dans les erreurs qui ont été dénoncées par cette revue (n° 1, pp. 30-50) est fort probablement, en France, l'écrivain qui a le plus fait pour accréditer dans la masse la fable de l'opposition entre les deux pontificats de Léon XIII et de Pie X. Il n'est pas moins piquant d'avoir à remarquer que le même M. Barbier qui soutient aujourd'hui contre ceux qu'il nomme des *ultrà* les maîtres agnostiques et athées de l'Orléanisme, a commis naguère un ouvrage, heureusement mis à l'Index, où est critiqué, censuré, condamné en bonne et due forme, le «libéralisme» du Pape auteur des lignes ci dessus. Ainsi, *libéral* Léon XIII, qui déclarait qu'il faut placer «à la tête des ennemis de la Religion» ceux qui, comme les Maurras, les Pujo, les Cavaignac et *tutti-quanti*, escamotent ou naturalisent le surnaturel de Jeanne d'Arc ; - et *anti-libéral* M. l'abbé Barbier, qui protège et défend envers et contre tout ces laïcisateurs extrêmes, lesquels il nous présente comme, donnant sur les sujets intéressant la défense de l'Eglise, la note... la plus en harmonie avec la pensée du Saint-Siège. Le moyen de commenter ça ? ?